

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2018/2019

École : Léglantiers RPI Les hirondelles	Communes : Léglantiers / Pronleroy / Montiers / La Neuville Roy / Wacquemoulin.
Date : jeudi 27/06/2019	
Horaires : 18h/20h	
Lieu : École de Léglantiers	
Nom du président : Mme CAZIER Cyrielle (directrice)	
Nom du secrétaire : Mme BAISSSE Adeline (adjointe)	
Nom des participants et qualité :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Cazier Cyrielle (directrice de l'école de Léglantiers)</li><li>- Mme Baïsse Adeline (adjointe)</li><li>- Mme Crappier Paméla (représentante des parents d'élève)</li><li>- Mme Jeko Julie (représentante des parents d'élève)</li><li>- Mr Lesueur Thomas (président du SIRS)</li><li>- Mme Bergeron Aurélie (membre du SIRS)</li></ul>	
Absents excusés :	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Denis Marie (représentante des parents d'élève-suppléant)</li><li>- Mme Ducastel Christelle (représentante des parents d'élève-suppléant)</li><li>- Mme Thémé Catherine (AVS)</li><li>- Mme Gambier (membre du périscolaire)</li><li>- Mr Bonnement Julien (Maire de Léglantiers, membre du SIRS)</li></ul>	
Absents : /	
<u>Ordre du jour de la réunion :</u>	
1/ Hygiène et sécurité	
2/ Actions pédagogiques et sorties	
3/ Coopérative	
4/ Rentrée 2019/2020	
5/ Projet RPC	
6/ Questions diverses.	

Thèmes abordés et décisions prises :

**1/ Hygiène et sécurité :**

➤ Sécurité :

Une alerte incendie a été effectuée le 20 juin. Certains élèves de CM1/CM2 n'ont pas pris l'exercice au sérieux, ont pris leur temps pour sortir et ont chahuté dehors avant de se mettre en rang. Nous leur avons rappelé l'importance de prendre au sérieux ce type d'exercice.

Une alerte intrusion a été effectuée le 21 juin. Les élèves ont tous pris au sérieux cet exercice. Les plus grands se rappelaient bien des exercices précédents. Les plus jeunes ont posé beaucoup de questions. Certains CE1/CE2 étaient inquiets. Mme Baisse a tout fait pour les rassurer.

➤ Les poux :

De nombreux parents se plaignent que leurs enfants attrapent des poux à l'école. Pensez donc à vérifier systématiquement les cheveux de votre enfant avec un peigne spécifique au moins une fois par semaine. Les enseignants ne sont en aucun cas responsables et n'ont pas le droit de vérifier ou traiter les cheveux des élèves.

➤ Canicule :

En concertation avec les enseignants, en raison des fortes chaleurs, l'association « Les enfants d'abord » a décidé d'annuler la kermesse prévue le samedi 29 juin. Les élèves de Léglantiers présenteront leur danse lors du goûter de fin d'année le mardi 2 juillet à 17h30.

**2/ Actions pédagogiques et sorties :**

- Classe découverte : Bilan très positif. Tout s'est bien déroulé, les enfants étaient enchantés. Ils ont pu découvrir les différents châteaux (forts et classiques), le zoo de Beauval, la vie au moyen-âge..., apprendre à vivre en communauté loin de leurs repères habituels.

La classe découverte est une source d'apprentissages multiples et variés pour les élèves.

Nous remercions le SIRS et les parents d'élèves qui se sont démenés pour faire baisser le coût du voyage.

Nous comptons sur eux pour remettre ça l'an prochain pour une classe Trappeur en février 2020 avec deux classes de La Neuville-Roy.

- Challenge Cycle 2 : malgré le mauvais temps le matin qui a provoqué quelques problèmes techniques notamment au niveau du transport, le challenge s'est très bien passé. Nous avons pu compter sur de nombreux bénévoles pour encadrer les élèves, et nous les en remercions car sans eux, cette journée n'aurait pu être possible. Les enfants étaient ravis.

Nous remercions les parents pour leur aide, la mairie de Léglantiers et le SIRS pour le matériel, les locaux, les récompenses, et Joan notre intervenant qui a encadré toute la journée.

- Intervenant UFOLEP tous les mardis après-midi : Encore quelques petits soucis de communication surtout en début d'année où l'intervenant n'était pas au courant des activités choisies, pourtant transmises par l'intermédiaire du projet EPS, et donc de matériel (notamment pour l'escrime : l'activité avait été validée alors que l'intervenant ne disposait pas de matériel adapté ni de la qualification nécessaire à cette activité).

- Découverte des plantes sauvages organisée par la communauté de communes : Les deux classes ont participé à une action sur la sensibilisation aux gestes éco citoyens : l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes. Les deux classes ont réalisé une affiche sur ce thème et l'ont envoyée à la communauté de commune.

Ils ont également pu bénéficier d'une animation du CPIE sur une demi-journée. Ils sont partis à la découverte des plantes sauvages de leur commune et ont découvert des vertus inconnues de ses « mauvaises herbes », ce qui leur a permis de les regarder différemment.

- Evaluations fin CM2 :

Résultats très satisfaisants avec une moyenne de 85% de réussite en français et 73% en mathématiques.

### **3/ Coopérative : Mme Baisse mandataire**

Le bilan définitif de la coopérative sera présenté lors du premier conseil d'école 2019/2020, les comptes de cette année n'étant pas encore clôturés.

Quelques chiffres en attendant :

Participation volontaire des familles : + 1139€

Photos de classe (Pronleroy + Léglantiers) : + 479.20€

Subvention association de parents : +1035.30€

Sorties scolaires : - 1423.57 (classe découverte), -330€ (Sortie Pronleroy) = -1753.57€

Cinéma : - 176€

### **4/ Rentrée 2019/2020** :

- Horaires : Ils ne changent pas.  
Pour l'école de Léglantiers : 8h55/12h15 et 13h45/16h15.
- Effectifs : Pour le moment, 14 CE1, 9 CE2, 11 CM1 et 11 CM2.
- Listes de fourniture : Elles sont lues et votées par les membres du conseil d'école.

### **5/ Projet RPC : Parole à Mr Lesueur**

Le RPC est toujours en construction, la livraison est prévue pour décembre 2019. Une rentrée des classes échelonnées est prévue dès janvier 2020. Les classes de Pronleroy et de Léglantiers devraient intégrer les locaux dès janvier/février 2020 et les classes de Montiers après les vacances de printemps. Toutes les classes seront dans le RPC pour la rentrée 2020/2021.

### **6/ Questions diverses : /**

Envoyé le 01/07/2019 par Mme Cazier.

